

Comptes sociaux au 31 décembre 2022

BILAN ACTIF				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022				
ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 612 462,90	6 391 717,12	220 745,78	352 201,58
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 612 462,90	6 391 717,12	220 745,78	352 201,58
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 430 443,99	4 798 236,20	632 207,79	701 110,04
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 990 342,99	4 798 236,20	192 106,79	261 009,04
Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 014 099,36	172 947 297,85	62 066 801,51	69 390 942,17
Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17	39 231 919,93	22 345 908,24	25 610 453,96
Installations techniques, matériel et outillage	104 592 197,83	84 592 055,18	20 000 142,65	24 239 825,78
Matériel de transport	8 281 821,85	8 154 760,45	127 061,40	45 230,32
Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	42 862 251,51	40 968 562,29	1 893 689,22	1 795 432,11
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	247 539 178,75	184 137 251,17	63 401 927,58	70 926 426,29
Stocks	231 179 511,47	21 961 643,33	209 217 868,14	107 951 687,25
Marchandises	230 776 463,31	21 961 643,33	208 814 819,98	107 564 560,39
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	403 048,16		403 048,16	387 126,86
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	397 547 154,42	95 824 264,09	301 722 890,33	273 845 930,82
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	9 803 204,63		9 803 204,63	4 270 308,50
Clients et comptes rattachés	333 062 666,12	95 824 264,09	237 238 402,03	227 470 158,29
Personnel	453 121,69		453 121,69	433 924,54
Etat	32 259 447,47		32 259 447,47	25 760 973,55
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	21 926 318,21		21 926 318,21	15 748 917,91
Comptes de régularisation - Actif	42 396,30		42 396,30	161 648,03
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	1 983 787,43		1 983 787,43	265 652,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT	630 710 453,32	117 785 907,42	512 924 545,90	382 063 270,98
TRESORERIE	2 310 786,89		2 310 786,89	11 356 728,54
Trésorerie-Actif	64 269,89		64 269,89	107 304,34
Chèques et valeurs à encaisser	644 314,78		644 314,78	11 122 305,52
Banques, T.G et C.C.P	1 343 786,40		1 343 786,40	127 118,68
Régies d'avances, Accréditifs	258 415,82		258 415,82	
Caisse				
TOTAL TRESORERIE ACTIF	2 310 786,89		2 310 786,89	11 356 728,54
TOTAL GENERAL I+II+III	880 560 418,96	301 923 158,59	578 637 260,37	464 346 425,81

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					
FENIE BROSSETTE					
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022					
MODELE NORMAL	OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux	31/12/2022	Totaux 31/12/2021
EXPLOITATION					
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	579 832 930,12		579 832 930,12	538 789 733,77	
Ventes de marchandises (en l'état)	469 749 652,01		469 749 652,01	430 065 022,90	
Ventes de biens et services produits	99 331 627,97		99 331 627,97	100 584 423,51	
Chiffre d'affaires	569 081 279,98		569 081 279,98	530 649 446,41	
Variations des stocks de produits (+) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	232 860,30		232 860,30	9 251,10	
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	5 425,12		5 425,12	7 161,35	
Reprises d'exploitation; transferts de charges	10 513 364,72		10 513 364,72	8 123 874,91	
TOTAL I	579 832 930,12		579 832 930,12	538 789 733,77	
II - CHARGES D'EXPLOITATION	563 625 488,38		563 625 488,38	529 182 940,90	
Achats revendus de marchandises (2)	387 604 754,12		387 604 754,12	334 645 863,92	
Achats consommés de matières et de fournitures (2)	72 832 911,51		72 832 911,51	94 989 245,18	
Autres charges externes	41 487 270,32		41 487 270,32	37 264 531,02	
Impôts et taxes	1 291 810,45		1 291 810,45	1 096 551,00	
Charges de personnel	39 164 675,14		39 164 675,14	39 986 147,69	
Autres charges d'exploitation	400 161,87		400 161,87	455 366,66	
Dotations d'exploitation	20 843 904,97		20 843 904,97	20 745 235,43	
TOTAL II	563 625 488,38		563 625 488,38	529 182 940,90	
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 207 441,74		16 207 441,74	9 606 792,87	
FINANCIER					
IV - PRODUITS FINANCIERS	1 250 552,28		1 250 552,28	1 638 284,21	
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés					
Gains de change	972 317,42		972 317,42	1 318 949,89	
Intérêts et autres produits financiers	12 581,95		12 581,95	12 059,72	
Reprises financières; transferts de charges	265 652,91		265 652,91	307 274,60	
TOTAL IV	1 250 552,28		1 250 552,28	1 638 284,21	
V - CHARGES FINANCIERES	7 084 849,66		7 084 849,66	3 025 112,96	
Charges d'intérêts	3 295 457,13		3 295 457,13	2 463 024,15	
Pertes de change	1 805 605,10		1 805 605,10	296 435,90	
Autres charges financières					
Dotations financières	1 983 787,43		1 983 787,43	265 652,91	
TOTAL V	7 084 849,66		7 084 849,66	3 025 112,96	
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-5 834 297,38		-5 834 297,38	-1 386 828,75	
VII - RESULTAT COURANT (III + VI)	10 373 144,36		10 373 144,36	8 219 964,12	
NON COURANT					
VIII - PRODUITS NON COURANTS	55 205 722,94		55 205 722,94	3 122 125,48	
Produits des cessions d'immobilisations	55 013 466,48		55 013 466,48	2 720 176,54	
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	192 256,46		192 256,46	401 948,94	
Reprises non courantes; transferts de charges					
TOTAL VIII	55 205 722,94		55 205 722,94	3 122 125,48	
IX - CHARGES NON COURANTES	38 773 766,82		38 773 766,82	5 350 666,90	
Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	37 502 918,57		37 502 918,57	227 491,72	
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	680 919,00		680 919,00	723 175,18	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provi	589 929,25		589 929,25	4 400 000,00	
TOTAL IX	38 773 766,82		38 773 766,82	5 350 666,90	
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	16 431 956,12		16 431 956,12	-2 228 541,42	
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	26 805 100,48		26 805 100,48	5 991 422,70	
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	2 281 056,00		2 281 056,00	2 661 961,95	
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	24 524 044,48		24 524 044,48	3 329 460,75	
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	636 289 205,34		636 289 205,34	543 550 143,46	
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	611 765 160,86		611 765 160,86	540 220 682,71	
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	24 524 044,48		24 524 044,48	3 329 460,75	

BILAN PASSIF			
FENIE BROSSETTE			
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			
ELEMENTS	NET AU 31/12/2022	NET AU 31/12/2021	
FINANCEMENT PERMANENT			
Total des capitaux propres (A)	132 850 373,60	108 326 329,12	
Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00	
Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00	
Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64	
Report à nouveau (2)	-154 032 731,52	-157 362 192,27	
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)	24 524 044,48	3 329 460,75	
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions pour amortissements dérogatoires			
Provisions pour plus-values en instance d'affectation			
Provisions pour investissements			
Provisions pour acquisition et construction de logement			
Autres provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	13 281 591,64	23 348 185,72	
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	13 281 591,64	23 348 185,72	
Provisions durables pour risques et charges (D)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL FINANCEMENT PERMANENT	146 131 965,24	131 674 514,84	
PASSIF CIRCULANT			
Dettes du passif circulant (F)	310 948 087,17	240 858 736,99	
Fournisseurs et comptes rattachés	221 318 180,01	159 419 022,02	
Clients créditeurs, avances et acomptes	24 544 719,52	26 562 108,89	
Personnel	3 932 943,05	3 319 139,03	
Organismes sociaux	3 897 769,50	3 370 197,23	
Etat	35 824 800,90	36 679 518,59	
Comptes d'associés			
Autres créanciers	2 875 128,38	2 815 176,06	
Comptes de régularisation passif	18 554 545,81	8 693 575,17	
Autres provisions pour risques et charges (G)	85 512 716,68	83 204 652,91	
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	439 164,50	74 586,26	
TOTAL PASSIF CIRCULANT	396 899 968,35	324 137 976,16	
TRESORERIE			
TRESORERIE - PASSIF	35 605 326,78	8 533 934,81	
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	7 838 240,09		
Banques (soldes créditeurs)	27 767 086,69	8 533 934,81	
TOTAL TRESORERIE PASSIF	35 605 326,78	8 533 934,81	
TOTAL GENERAL I+II+III	578 637 260,37	464 346 425,81	

E.S.G			
FENIE BROSSETTE			
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			
ELEMENTS	31/12/2022	31/12/2021	
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	469 749 652,01	430 065 022,90
2	- Achats revendus de marchandises	387 604 754,12	334 645 863,92
I	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	82 144 897,89	95 419 158,98
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	99 564 488,27	100 593 674,61
3	Ventes de biens et services produits	99 331 627,97	100 584 423,51
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	232 860,30	9 251,10
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	114 320 181,83	132 253 776,20
6	Achats consommés de matières et fournitures	72 832 911,51	94 989 245,18
7	Autres charges externes	41 487 270,32	37 264 531,02
IV	VALEUR AJOUTEE	67 389 204,33	63 759 057,39
8	+ Sub		



Comptes sociaux au 31 décembre 2022

TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022				
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	VARIATIONS A-B EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	146 131 965,24	131 674 514,84	14 457 450,40	
Moins actif immobilisé	63 401 927,58	70 926 426,29	7 524 498,71	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	82 730 037,66	60 748 088,55	21 981 949,11	
Actif circulant	512 924 545,90	382 063 270,98	130 861 274,92	
Moins passif circulant	396 899 968,35	324 137 976,16	72 761 992,19	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	116 024 577,55	57 925 294,82	58 099 282,73	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-33 294 539,89	2 822 793,73	36 117 333,62	
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		16 471 758,36		10 992 512,86
+ Capacité d'autofinancement		16 471 758,36		10 992 512,86
- Distributions de bénéfices				0,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		54 998 834,75		2 720 176,54
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		54 998 834,75		2 720 176,54
Cession d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		71 470 593,11		13 712 689,40
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	36 850 077,92		417 656,54	
Acquisitions d'immob. incorporelles			268 056,00	
Acquisitions d'immob. corporelles	36 850 077,92		149 600,54	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob.				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	10 066 594,08		10 066 594,08	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	2 571 972,00		180 243,00	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	49 488 644,00		10 664 493,62	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	58 099 282,73		58 099 282,73	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		36 117 333,62	19 365 905,83	16 317 710,05
TOTAL GENERAL	107 587 926,73	107 587 926,73	30 030 399,45	30 030 399,45

TABLEAU DES DETTES

FENIE BROSSETTE									
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022									
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYÉES	MONTANTS EN DEVISES	MTS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS	
De financement	13 281 591,64	3 214 997,56	10 066 594,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Emprunt obligataires	0,00								
. Autres dettes de financement	13 281 591,64	3 214 997,56	10 066 594,08						
Du passif circulant	310 948 086,98	38 065 033,41	220 565 376,96	52 317 676,61	75 855 628,44	35 824 800,90	25 188 544,21	43 705 391,09	
. Fournisseurs et comptes rattachés	221 318 179,82	35 639 905,03	133 360 598,18	52 317 676,61	75 855 628,44		25 188 544,21	43 705 391,09	
. Clients créditeurs, avances et acompt.	24 544 719,52		24 544 719,52						
. Personnel	3 932 943,05		3 932 943,05						
. Organismes sociaux	3 897 769,50		3 897 769,50						
. Etat	35 824 800,90		35 824 800,90			35 824 800,90			
. Comptes d'associés	0,00								
. Autres créanciers	2 875 128,38	2 425 128,38	450 000,00						
. Comptes de régularisation-passif	18 554 545,81		18 554 545,81						

TABLEAU DES CREANCES

FENIE BROSSETTE									
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022									
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOURVRES	MONTANTS EN DEVISES	MTS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS	
De l'actif immobilisé	482 172,50	482 172,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
. Prêts immobilisés									
. Autres créances financières	307 299,86	307 299,86							
. Autres titres immobilisés	174 872,64	174 872,64							
De l'actif circulant	397 547 154,42	185 453 695,03	171 400 031,82	40 693 427,57	70 548 308,30	7 791 359,70	85 247 459,80	307 119,83	
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 803 204,63	9 803 204,63							
. Clients et comptes rattachés	333 062 666,12	168 170 098,67	124 199 139,88	40 693 427,57	70 548 308,30	7 791 359,70	70 548 308,30	307 119,83	
. Personnel	453 121,69	453 121,69							
. Etat	32 259 447,47	1 534 678,45	30 724 769,02						
. Comptes d'associés	0,00								
. Autres débiteurs	21 926 318,21	15 748 917,91	6 177 400,30				14 699 151,50		
. Comptes de régularisation-actif	42 396,30		42 396,30						

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022				
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION Acquisition	DIMINUTION Cession	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 491 862,90	2 571 972,00	2 451 372,00	6 612 462,90
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 491 862,90	2 571 972,00	2 451 372,00	6 612 462,90
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 430 443,99			5 430 443,99
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 990 342,99			4 990 342,99
Fonds commercial	440 101,00			440 101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 285 171,25	36 850 077,92	36 121 149,81	235 014 099,36
Terrains	17 700 000,00			17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17	34 985 725,56	34 985 725,56	61 577 828,17
Installations techniques, matériel et outillage	104 625 385,39	1 100 882,57	1 134 070,13	104 592 197,83
Matériel de transport	8 170 888,23	112 287,74	1 354,12	8 281 821,85
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	42 211 069,46	651 182,05		42 862 251,51
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	246 207 478,14	39 422 049,92	38 572 521,81	247 057 006,25

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022				
NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 139 661,32	252 055,80		6 391 717,12
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 139 661,32	252 055,80		6 391 717,12
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 729 333,95	68 902,25		4 798 236,20
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 729 333,95	68 902,25		4 798 236,20
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	160 731 957,52	9 137 303,74		169 869 261,26
Terrains				
Constructions	35 967 374,21	3 264 545,72		39 231 919,93
Installations techniques, matériel et outillage	76 223 288,05	5 289 760,09	1 083 264,52	80 429 783,62
Matériel de transport	8 125 657,91	30 072,99	970,45	8 154 760,45
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	40 415 637,35	552 924,94		40 968 562,29
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	171 600 952,79	9 458 261,79	1 084 234,97	179 974 979,61

TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS							
FENIE BROSSETTE							
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022							
NATURE	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS		REPRISES		FIN D'EXERCICE	
		EXPLOITATION	NON COURANTES	EXPLOITATION	NON COURANTES		
SOUS TOTAL (A)	4 162 271,56					4 162 271,56	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 162 271,56					4 162 271,56	
2. Provisions réglementées							
3. Provisions durables pour risques et charges							
SOUS TOTAL (B)	200 118 281,87	11 385 643,18	1 983 787,43	589 929,25	10 513 364,72	203 298 624,10	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	116 913 628,96	11 385 643,18			10 513 364,72	117 785 907,42	
5. Autres Provisions pour risques et charge	83 204 652,91		1 983 787,43	589 929,25	265 652,91	85 512 716,68	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							
TOTAL (A+B)	204 280 533,43	11 385 643,18	1 983 787,43	589 929,25	10 513 364,72	207 460 895,66	

TABLEAU TITRES DE PARTICIPATION

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION						
FENIE BROSSETTE						
EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022						
Raison sociale de la société émettrice	I.F	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Immobilier le Notre	11111111	Immobilier		1,00%	3 000,00	3 000,00
SMIRRI	2222222	BTP		1,00%	100,00	100,00
Fenie Brossette Sénégal	3333333	Autres secteurs		100,00%	171 772,64	171 772,64
TOTAL					174 872,64	174 872,64

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL

FENIE BROSSETTE		
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
TOTAL (1)	73 957 202,82	74 009 957,80
- Avals et cautions		
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
- Autres engagements donnés		
* crédit enlèvement douane et autres	2 677 142,00	2 719 437,00
* Caution fiscale		
* Cautions marchés	71 280 060,82	71 290 520,80
ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL (1)	0,00	0,00

COMMUNICATION FINANCIERE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2022

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 24 mars 2023 sous la Présidence de Monsieur Jamal BENYAHIA a examiné l'activité de la société au terme de l'année 2022 et arrêté les comptes y afférents.

Durant l'exercice 2022, Fenie Brossette affiche un chiffre d'affaires consolidé de 569 M MAD en croissance de 7% par rapport à l'année 2021 suite à la bonne performance commerciale enregistrée au niveau de l'ensemble des activités de la société.

Au niveau des comptes sociaux, le résultat d'exploitation s'élève à 16,2 M MAD à fin décembre 2022 en augmentation de +69 % par rapport à l'année dernière due notamment à la hausse du chiffre d'affaires et les efforts constants d'optimisation des coûts dans un marché marqué par un net ralentissement.

Le résultat courant s'établit à 10,4 M MAD contre 8,2 M MAD une année auparavant impacté par la baisse du résultat financier.

Par ailleurs, le résultat non courant s'élève à 16,4 M MAD du fait de la plus-value enregistrée par la cession d'un showroom hors exploitation.

Ainsi, le résultat net social de Fenie Brossette a été arrêté à 24,5 M MAD contre 3,3 M MAD au 31 décembre 2021.

Au niveau des comptes consolidés, Fenie Brossette réalise sur l'année 2022 un résultat net part du groupe de 20,5 M MAD contre 3,8 M MAD au titre de l'exercice 2021.

L'endettement net consolidé se situe à 47 M MAD, en baisse de 2 M MAD par rapport à décembre 2021.

Perspectives

Poursuivant sa dynamique de croissance dans le cadre de son plan d'affaires à l'horizon 2025, Fenie Brossette a consolidé son leadership dans les métiers historiques et s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour conquérir de nouvelles parts de marché.

Dans le cadre de sa politique de diversification, de nouveaux clients ont fait confiance à Fenie Brossette dans des solutions dans les secteurs de l'énergie et l'eau destinées aux PME et PMI.



Comptes sociaux au 31 décembre 2022

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **132.850.373,60 MAD** dont un bénéfice net de **24.524.044,48 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

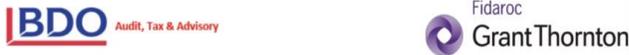
Courant 2021, la cours de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la cour d'appel. Par ailleurs, la procédure en exequatur, lancée dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne a été rejetée par la cour d'appel de Casablanca.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

— Comme mentionné dans l'état B15 de l'ETIC, la société FENIE BROSSETTE a reçu en date du 10 mars 2023 un avis de vérification fiscale portant sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) couvrant les exercices allant de 2017 à 2021 inclus, l'Impôt sur le Revenu (IR) couvrant les exercices allant de 2019 à 2021 inclus et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) couvrant les exercices allant de 2018 à 2021 inclus.

A la date d'établissement du présent rapport, la procédure de vérification est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et expose la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 168 170 KMAD et représentent 50% du total des créances clients au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 95.824 KMAD sur un total de créances de 333.063 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.



EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 230.776 KMAD et représentent 40 % du total bilan au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 21.962 KMAD sur un total de stocks de 230.776 KMAD, dont 21.242 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 720 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



— Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BDO, Audit Tax & Advisory S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON

(Signature of Moutai CHAOUKI)

Moutai CHAOUKI
Associé

(Signature of Faïçal MEKOUAR)

Faïçal MEKOUAR
Associé

Comptes consolidés au 31 décembre 2022

BILAN Actif

En K mad	31-Déc-2022	31-Déc-2021
Actif immobilisé	63 509	110 120
Immobilisations incorporelles	632	700
Immobilisations corporelles	62 208	108 751
Immobilisations financières	669	669
Actif circulant	467 355	335 259
Stocks et en-cours	209 217	98 159
Créances clients	198 690	185 781
Autres débiteurs	59 448	51 320
Disponibilités & Valeurs de placement	2 533	11 576
TOTAL ACTIF	533 397	456 955

BILAN Passif

En K mad	31-Déc-2022	31-Déc-2021
Capitaux propres	124 608	109 144
Capital	143 897	143 897
Capital souscrit non appelé		
Primes d'émission, de fusion et d'apports	66 102	66 102
Autres réserves	-105 900	-104 663
Résultat de l'exercice	20 510	3 808
Capitaux propres part du Groupe		
Provisions	37 215	35 538
Provisions pour risques	37 215	35 538
Provisions pour charges		
Ecart de conversion - passif		
Dettes financières	13 314	55 211
Dettes du passif circulant	322 574	248 539
Dettes fournisseurs	222 162	155 951
Autres créditeurs	100 412	92 588
Trésorerie - Passif	35 686	8 523
TOTAL PASSIF	533 397	456 955

CPC

En K mad	31-Déc-2022	31-Déc-2021
Produits d'exploitation	582 410	539 837
Chiffre d'affaires	569 082	531 698
Autres produits d'exploitation	238	16
Autres reprises d'exploitation	13 328	8 123
Charges d'exploitation	-563 046	-533 627
Achats revendus de marchandises	-387 604	-337 635
Achats consommés de matières et fournitures	-72 833	-94 989
Autres charges externes	-40 156	-31 899
Impôts et taxes	-1 292	-1 096
Autres charges d'exploitation	-520	-655
Frais de personnel	-39 165	-39 986
Dotations d'exploitation	-21 426	-23 049
Autres dotations d'exploitation	-50	-4 319
Résultat d'exploitation	19 364	6 210
Résultat financier	-5 272	2 811
Résultat courant	14 092	9 021
Résultat non courant	8 699	-2 551
Résultat avant impôts	22 791	6 470
Impôts sur le résultat	-2 281	-2 662
Résultat net	20 510	3 808
Résultat net part du Groupe	20 510	3 808
Intérêts minoritaires		

TFT

En K mad	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net consolidé	20 510	3 808
- Variation des provisions non courantes	1 676	3 043
- Dotations aux amortissements des immobilisations	10 039	12 181
- Prix de cession des immobilisations cédées	- 55 013	- 2 720
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	38 436	228
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	15 648	16 540
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	- 58 061	12 935
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	- 42 413	29 475
Acquisition des immobilisations corporelles	- 1 863	150
Variation des immobilisations financières	1	2
Prix de cession des immobilisations cédées	55 013	2 720
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	53 151	2 572
Réduction des Capitaux Propres	- 5 046	
Emissions (remboursements) d'emprunts	- 41 897	- 14 573
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	- 41 897	- 14 573
Variation de Trésorerie	- 36 206	17 473
Trésorerie d'ouverture	3 053	14 421
Trésorerie de clôture	- 33 153	3 053
	- 36 206	17 473

Variation Capitaux Propres

En K mad	
CP social FB Maroc 31.12.2022	132 850
CP consolidés Groupe FB	124 608
	8 242
Provision filiales Africaines	- 81 867
SN filiales Africaines	84 919
Variation réserves	5 046
Elim titres	369
Elim non valeurs	220
Impact crédit bail	0
Impact écarts de conversion	- 441
Reclassement	- 5
	8 242

BDO Audit, Tax & Advisory

Fidarc Grant Thornton

Aux Actionnaires de la société FENIE BROSSETTE S.A. Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **FENIE BROSSETTE S.A.**, et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **124.608 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **20.510 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.
- Courant 2021, la cours de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la cour d'appel. Par ailleurs, la procédure en exécutif, lancée dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne a été rejetée par la cour d'appel de Casablanca.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

BDO Audit, Tax & Advisory

Fidarc Grant Thornton

— Comme mentionné dans la note annexe des comptes consolidés, la société FENIE BROSSETTE a reçu en date du 10 mars 2023 un avis de vérification fiscale portant sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) couvrant les exercices allant de 2017 à 2021 inclus, l'Impôt sur le Revenu (IR) couvrant les exercices allant de 2019 à 2021 inclus et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) couvrant les exercices allant de 2018 à 2021 inclus.

A la date d'établissement du présent rapport, la procédure de vérification est toujours en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et expose FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 114.682 KMAD et représentent 41% du total des créances clients brutes consolidées au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élevaient à 80.884 KMAD sur un total de créances consolidées de 279.574 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers consolidés et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;

BDO Audit, Tax & Advisory

Fidarc Grant Thornton

- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 235.029 KMAD et représentent 44 % du total bilan consolidé au 31 décembre 2022.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% pour FENIE BROSSETTE Maroc et d'une dépréciation totale pour les filiales FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE et FENIE BROSSETTE MAURITANIE ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2022, les provisions pour dépréciation des stocks s'élevaient à 26.915 KMAD sur un total de stocks de 235.029 KMAD.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par FENIE BROSSETTE et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par FENIE BROSSETTE afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode adoptée par FENIE BROSSETTE ;

BDO Audit, Tax & Advisory

Fidarc Grant Thornton

- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

BDO Audit, Tax & Advisory

Fidarc Grant Thornton

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON

Moutai CHAOUKI Associé

Faïçal MEKOUAR Associé



Notes relatives aux comptes consolidés

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

MODALITES DE CONSOLIDATION

■ Méthode de comptabilisation

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- » Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- » Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

■ Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre 2022.

■ Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

✓ **Elimination des opérations intragroupes :**

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

✓ **Impôts :**

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

Les impôts différés actifs résultant des décalages temporaires, des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables, sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

✓ **Crédit-bail :**

Le Groupe a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Nature d'immobilisation	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ **Stocks et travaux en cours**

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ **Créances et dettes d'exploitation**

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022 est la suivante :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

■ **Actif immobilisé**

✓ **Immobilisations corporelles**

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc.2022	31 déc.2021
Terrains	17 700	17 700
Constructions	61 578	110 578
Installations techniques, matériel et outillage	105 468	105 511
Matériel de transport	10 277	10 166
Mobilier, matériel de bureau	43 756	43 105
Brut	238 779	287 060
Constructions	39 232	45 971
Installations techniques, matériel et outillage	85 403	81 120
Matériel de transport	10 150	10 106
Mobilier, matériel de bureau	41 786	41 111
Amortissements et provisions	176 571	178 309
Net	62 208	108 751

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

	(Chiffres en K mad)
Valeur nette au 31 déc. 2021	108 751
Acquisitions de l'exercice 2022	1 863
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2022	(9 971)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(38 436)
Valeur nette au 31 déc. 2022	62 208

Notes relatives aux comptes consolidés

✓ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des prêts et créances.

▪ Actif circulant

✓ Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Marchandises	235 029	133 332
Travaux en cours	403	387
Brut	235 432	133 719
Marchandises	-26 215	-35 560
Provisions	-26 215	-35 560
Net	209 217	98 159

✓ Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-22	31-déc.-21
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 845	4 214
Personnel	453	434
Etat	32 307	36 056
Autres débiteurs d'exploitation	7 431	4 178
Comptes de régularisation actif	9 412	6 438
Total	59 448	51 320

▪ Capitaux propres

✓ Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

	En milliers de DH
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021	109 144
Résultat de l'exercice 2022	20 510
Autres variations Réserves	-5 046
Capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2022	124 608

▪ Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Autres dettes de financement	13 314	23 379
Dettes de crédit bail	0	31 832
Total	13 314	55 211

▪ Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes couvrent les risques constitués par les filiales.

▪ Autres créditeurs

Le détail des autres créditeurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Clients créditeurs, avances et acomptes	24 544	26 562
Personnel	4 127	3 538
Organismes sociaux	3 953	3 423
Etat	46 864	47 514
Comptes d'associés	0	0
Autres créanciers	2 230	2 667
Comptes de régularisation passif	18 694	8 885
Total	100 412	92 588

▪ Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Ventes de marchandises en l'état	469 750	431 114
Ventes de biens et services produits	99 332	100 584
Total	569 082	531 698

▪ Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Achats revendus de marchandises	-387 604	-337 635
Achats consommés de matières et fournitures	-72 833	-94 989
Autres charges externes	-40 156	-31 899
Total	-500 593	-464 523

▪ Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Gains de change	988	1 338
Reprises financières	2 364	6 075
Produits financiers	3 352	7 413
Charges d'intérêts	-5 493	-4 336
Dotations financières	-3 132	-266
Charges financières	-8 625	-4 602
Résultat financier	-5 272	2 811

▪ Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Plus values sur cessions d'immobilisations	55 013	2 720
Autres produits non courants	192	402
Produits non courants	55 205	3 122
Autres charges non courantes	-45 916	-951
Dotations non courantes	-589	-4 722
Charges non courantes	-46 505	-5 673
Résultat Non-Courant	8 700	-2 551

▪ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Impôt exigible	-2 281	-2 662
(Charges) / produits d'impôts différés	0	0
(Charges) / produits d'impôt consolidé	-2 281	-2 662

Le groupe n'a pas procédé à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés actifs sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et sur les retraitements de consolidation ont été limités à hauteur des impôts différés passifs pour les compenser.